SOCIETE MULTINATIONALE DE
BITUMES (S.M.B.)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 4 872 000 000 FCFA
Siège social : Boulevard de Petit Bassam, route de Vridi

12 B.P. 622 Abidjan 12 Côte d'Ivoire, 12 Boîte Postal 622 Abidjan 12 (Côte d'Ivoire)
N°RCCM : CI-ABJ-1976-B-21.801
Tél. : 21.23.70.70 -Télex : 42539 Fax : (225) 21.27.05.18 SMB

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs, les Actionnaires de la Société Multinationale de Bitumes (S.M.B) sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **25 juin 2020** à **09 Heures 30 minutes** à la salle Bamako de l'**hôtel Radisson Blu** sis à **Abidjan-Port-Bouët**, **Boulevard de l'Aéroport** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) **Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019 ;**
2) **Rapports des Commissaires aux Comptes ;**
3) **Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice 2019;**
4) **Affectation des résultats de l'exercice 2019;**
5) **Ratification du mandat d'un Administrateur ;**
6) **Débats ;**
7) **Adoption des résolutions.**

Cette Assemblée Générale Ordinaire se tiendra dans le strict respect des dispositions gouvernementales mises en place dans le cadre de la prévention du COVID-19. Conformément à ces mesures et pour faciliter la tenue de ladite assemblée, les actionnaires sont invités à privilégier les outils de participation par visioconférence et de vote à distance mis à disposition par la SMB.

A cet effet, au plus tard le 21 juin 2020 à 18 heures 00 minute, les actionnaires sont priés de transmettre à l'adresse agosmb@hudson-cie.com leur choix de participer sur site ou en visioconférence.
Les lien et code d'accès de participation seront transmis en retour aux actionnaires au plus tard le 24 juin 2020. Les formulaires de vote par correspondance seront disponibles auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation à partir du 8 juin 2020 et devront être déposés au siège de la SGI Hudson au plus tard le 19 juin 2020 à 12 heures 00 minute pour qu'il en soit tenu compte.
Les formulaires de pouvoir et les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales seront tenus à la disposition des actionnaires auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation à compter du 08 juin 2020.

Les actionnaires pourront par ailleurs adresser leurs éventuelles questions à l'adresse agosmb@hudson-cie.com, auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée générale.

Enfin, compte tenu des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se tiendra cette Assemblée Générale, les actionnaires sont priés de bien vouloir noter qu'il n'y aura ni cocktail ni distribution de gadgets au cours de ladite assemblée.

Le Conseil d'Administration

PROJET DE TEXTES DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, approuve ce document dans son intégralité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes, approuve ce document dans toutes ses parties.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions visées par les articles 438 à 448 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA relatif aux sociétés commerciales, déclare approuver ces conventions et donne quitus aux Administrateurs à cet égard.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des Etats Financiers de synthèse clos le 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice écoulé, une indemnité de fonction dont le montant brut est fixé à **18 millions de FCFA**.
Cette indemnité de fonction sera répartie entre les Administrateurs par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie l'acceptation par le Conseil d'Administration de la désignation de **M. Raphaël SOUANGA** en qualité de représentant permanent de la SIR en remplacement de **M. Pascal Kouassi YEBOUA »**, pour le reste du mandat, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire exprime sa gratitude à **M. Pascal Kouassi YEBOUA** qui a représenté la SIR au Conseil d'Administration de la SMB jusqu'au 18 avril 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'existence d'un résultat net bénéficiaire de **57 500 772 de FCFA**.
L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux propositions du Conseil d'Administration du 21 avril 2020, décide d'affecter les résultats comme suit.

Résultat net bénéficiaire de l'exercice 2019	.....	**57 500 772 FCFA**
Report à nouveau de l'exercice antérieur	.....	**3 865 102 196 FCFA**
Dotation à la réserve légale	.....	**0 FCFA**
Dotation à la réserve statutaire	.....	**0 FCFA**
Incorporation de la réserve facultative	.....	**0 FCFA**
Total (I) à la disposition des Actionnaires	.....	**0 FCFA**
Premier dividende (..... MFCFA X ..... %)	.....	**0 FCFA**
Superdividende	.....	**0 FCFA**
Total (II) dividende aux Actionnaires	.....	**0 FCFA**
Reliquat en report à nouveau (I) - (II)	.....	**3 922 602 968 FCFA**

Soit un dividende brut par action de **0 FCFA** et un dividende net de **0 FCFA** pour **7 795 200 actions**.

Le reliquat de **3 922 602 968 FCFA** est à inscrire en compte de report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....

DIXIEME RESOLUTION

L'ensemble des résolutions précédentes ayant été adoptées, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'extrait ou de copie certifiée conforme du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Ordinaire pour faire accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....
.....